

GDON du Libournais

BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion

Email: animateur@gdon-libournais.fr

Tel: 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 18 Le 03 août 2023

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le BSV 18 du 1er août 2023.

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémio-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS		
Phénologie	Stade moyen fin-véraison	
Mildiou	Peu d'évolution des symptômes sur grappe ces deux dernières semaines	
Black rot & Oïdium	Fin de la période de sensibilité des grappes. Arrêt de la protection	
Vers de grappe	3 ^{ème} vol en cours, pontes régulièrement observées	
Flavescence Dorée	Déclenchement du traitement sur adultes sur les cercles BELV01, STMA01, STEM02, STPA01, STSU03 et STSU06	

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 27 juillet au 02 août 2023

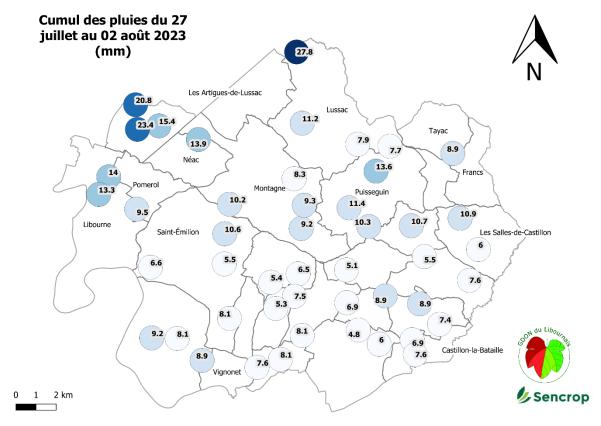
	Températures			Pluviométrie
	Minimales	Maximales	Moyennes	(cumul)
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	8,8 / 13,8°C	29,5 / 34,1°C	20,7 / 22,5°C	4,8 / 27,8 mm
Moyenne de la semaine	14,6°C	28°C	21,4°C	9,7 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 27 juillet au 02 août 2023, source Sencrop, 49 points d'analyse

La température moyenne a gagné 1,5°C cette semaine. Les maximales, supérieures à 30°C, sont atteintes le jeudi 27 juillet, avant une légère baisse pour se maintenir entre 25 et 30°C. Les minimales ont fortement oscillé, variant parfois de plus de 5°C d'un jour à l'autre. Les matinées les plus froides sont enregistrées les jeudi 27 et lundi 31 juillet.

Un premier épisode pluvieux, qui n'a concerné que la moitié nord du territoire, a eu lieu samedi 29 juillet, pour un cumul maximal de 22,4 mm au nord de Lussac. Un second épisode, plus

homogène, s'est déroulé les 1^{er} et 02 août, avec des cumuls compris entre 4,3 et 11,4 mm. La pluviométrie totale sur la semaine varie de 4,8 à 27,8 mm, pour une moyenne de 9,7 mm.



Carte 1: Données météorologiques: du 27 juillet au 02 août 2023, source Sencrop, 47 points d'analyse

Météo prévisionnelle (sources OADEX. Météociel. Météo Blue) : du 03 au 09 août

Des T°C fraiches vont se maintenir jusqu'à dimanche 06 août. Les minimales resteront entre 12 et 15°C et les maximales autour de 25°C. Une remontée progressive amènera ensuite à une journée chaude le mercredi 09 août avec des minimales attendues autour de 20°C et des maximales entre 34 et 38°C selon les sources.

Des pluies seront encore présentes aujourd'hui jeudi 03 août, avec des cumuls variant de 0 à 10 mm. La semaine sera ensuite sèche avant un épisode orageux attendu dans la soirée du mercredi 09 août.



Phénologie au vignoble

Les observations de phénologie ont été réalisées le mercredi 02 août. Toutes les parcelles suivies ont désormais dépassé le stade mi-véraison et le stade moyen observé est fin de véraison.



Observation des ravageurs

Bilan des perforations de 2ème génération

Le bilan des perforations de 2^{ème} génération est disponible dans le <u>bulletin</u> de la semaine dernière. Le détail des observations réalisées est également en ligne sur notre <u>site</u> internet.

Suivi du 3ème vol et gestion du ravageur

Le 3^{ème} vol est en cours actuellement. Les pièges alimentaires réagissent fortement et des captures parfois importantes sont constatées sur l'ensemble du territoire, voir <u>carte des vols</u>. Des pontes sont régulièrement observées, confirmant l'activité générale du papillon (source : GDON du Libournais, Phloème).

Secteur	Etat du vol	Pontes détectées	Stratégie de gestion
Secteur précoce : appellations Pomerol et Lalande de Pomerol, communes de Libourne, St Sulpice de Faleyrens, Vignonet.	Premières captures le 17 juillet, vol toujours en augmentation.	Premières pontes observées le 26 juillet.	Période optimale de positionnement d'un ovicide depuis le début de la semaine (31/07).
Secteur médian à tardif : reste du territoire.	Départ de vol entre le 28 juillet et le 02 août.	Pontes régulièrement observées le 02 août.	Positionnement d'un ovicide à prévoir à partir du début de semaine prochaine (07/08), à confirmer par la présence de pontes.

La décision d'une intervention en 3ème génération doit se baser sur les comptages de perforations de 2ème génération. Pour rappel, le seuil d'intervention communément admis est de 10% de perforation. Ce seuil est à moduler au cas par cas en fonction de l'historique parcellaire et de sa sensibilité au botrytis. L'activité du papillon peut différer d'une parcelle à l'autre au sein d'un même secteur. Il est impératif de confirmer visuellement la présence de pontes sur vos parcelles avant de déclencher un traitement ciblant la 3ème génération.



Flavescence Dorée

CICADELLES DE LA FD: DECLENCHEMENT DES TRAITEMENTS SUR ADULTES

RAPPEL DU PROTOCOLE

Quelles parcelles sont concernées ?

Chaque vigneron a reçu un courrier (et une copie par mail) daté du 25 avril 2023 attribuant à chacune de ces parcelles une zone de traitement (par exemple PUI04) ou précisant que ses parcelles étaient en zone non traitée.

L'obligation de traitement sur adultes concerne uniquement :

- Les parcelles situées en zones de traitement en 2023, c'est-à-dire déjà traitées courant juin (se référer à votre courrier du 25 avril 2023)
- Les exploitants n'utilisant pas de Pyrévert. En effet, les utilisateurs de Pyrévert (vignerons AB) ont déjà réalisé un renouvellement de traitement en Juin et ne sont pas concernés par le positionnement d'un traitement sur adultes. Le Pyrévert n'a aucune rémanence. Il n'apporte donc pas de protection efficace contre le vol des CFD adultes.

Quel est le critère de décision de traitement pour une zone ?

L'obligation de traitement sur adultes est conditionnée aux résultats des pièges situés dans les différentes zones de traitement. Ces pièges seront relevés 3 fois (de façon hebdomadaire) jusqu'au 08 août au soir par le GDON. En cas de dépassement de seuil d'un ou plusieurs pièges, ces derniers déclenchent l'obligation de traitement pour la zone sur laquelle ils sont situés.

A quelle date la consigne définitive sera-t-elle connue pour toutes les zones ?

Les obligations définitives de traitements seront donc connues au plus tard le 08 août 2023 au soir pour une intervention à réaliser avant le 21 août août 2023.

DECISION DE DECLENCHEMENT D'UN TRAITEMENT VISANT LES ADULTES DE CFD

RESULTATS PROVISOIRES, RELEVE 2/3, le 03/08/2023					
NOMS DES SECTEURS	RESULTATS	DATE DE L'INTERVENTION			
BELV01, STPA01, STEM02, STSU03, STSU06, STMA01	TRAITEMENT OBLIGATOIRE SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL DES PIEGES	ENTRE LE 03/08 et le 21/08			
TOUTES LES AUTRES ZONES PAS D'OBLIGATION POUR LI MOMENT, DECISION DEFINITIV LE 08 AOUT AU SOIR		AUCUNE			



Maladies Cryptogamiques

Mildiou: Pas d'évolution notable sur grappes, surveiller l'évolution sur jeunes feuilles.

Black rot : Fin de protection.

Oïdium : Fin de protection pour parcelles indemnes de symptômes ou en fin de véraison.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

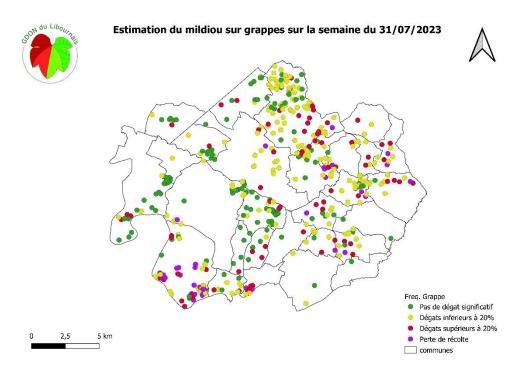
MILDIOU

Une évaluation des dégâts engendrés par le mildiou a été réalisée le **17 et 18 juillet** et renouvelée le **31 juillet et 01 août** sur un réseau de 462 parcelles sélectionnées aléatoirement. Une notation « à dire d'expert » a été effectuée par un simple aller / retour dans un fond de chaque parcelle. Il s'agit d'un protocole très simple mais constitué d'un très grand nombre de répétitions. Les résultats finaux sont présentés dans le tableau ci-dessous

	Nbre parcelles / (%)
Pas de dégâts significatifs	139 / 30%
Dégâts grappes < à 20 %	202 / 44%
Dégâts grappes > à 20 %	80 / 17%
Perte totale de récolte	41 / 9%

Tableau 2 : évaluation des dégâts de mildiou en parcelle traitée au 31 juillet 2023

Les deux observations montrent peu d'évolution de la maladie sur grappes entre ces deux dernières semaines. Des différences de pression spatiales sont visibles sur la carte présentée ci-dessous :



Carte 2 : Estimation des dégâts de mildiou sur grappes au 31/07/2023

Partie traitée des TNT :

Aucune évolution significative de la maladie sur grappes n'est constatée cette semaine, en accord avec les conclusions du paragraphe précédent. On observe la présence de quelques nouvelles taches de mildiou sur jeunes feuilles, mettant en évidence des contaminations récentes dues aux évènements météorologiques de ces derniers jours.

Conclusion

Des contaminations sont détectées par les modèles sur la période du 03 au 07 août en cas d'humectations suffisamment longues ou de pluie > 2mm.

Nos observations témoignent d'un arrêt de la progression du mildiou sur grappes et le maintien de leur protection ne semble nécessaire que dans le cas de parcelles tardives, n'ayant pas atteint la mivéraison, sur lesquelles des symptômes réguliers sont présents.

Dans la majorité des situations, la protection sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges. Les travaux mécaniques de gestion du feuillage constituent les meilleures méthodes pour limiter la progression du mildiou et pourront également être complétés par des interventions cupriques ciblant le feuillage en fonction de l'évolution des symptômes sur les pousses nouvellement formées.

BLACK ROT

Fin de la période de sensibilité de la vigne au black rot. La véraison est désormais atteinte sur l'ensemble des parcelles suivies. En conséquence, il est possible de stopper définitivement la protection contre le black rot pour la saison.

OÏDIUM

La véraison marque la fin de la sensibilité des grappes à la maladie. La protection contre l'oïdium peut être définitivement arrêtée pour toutes les parcelles verrées ou sans symptômes.

Prochain bulletin : le 10 août 2023

L'équipe du GDON du Libournais